

LUNDI 27 MARS 2023 à 18H 00 BUREAU COMMUNAUTAIRE Salle du conseil municipal – SAINT FREGANT

- TABLEAU DES DÉCISIONS -

Membres du Bureau en exercice: 15

Présents: 14Votants: 14Quorum atteint

Commune	NOM	Prénom	PRESENT	ABSENT	Le cas échéant, pouvoir donner à (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT) :
GOULVEN	ILIOU	Yves	Х		
GUISSENY	RAPIN	Raphaël	Х		
KERLOUAN	COLLIOU	Christian		Х	
KERNILIS	ROUDAUT	Sandra	X		
KERNOUËS	BÈLE	Christophe	Х		
LANARVILY	FRANQUES	Xavier	X		
LE FOLGOËT	KERBOUL	Pascal	Х		
LESNEVEN	BALCON	Claudie	X		
LESNEVEN	MARTIN	Aurélie	Х		
PLOUDANIEL	GUIZIOU	Pierre	Х		
PLOUIDER	PAUGAM	René	Х		
PLOUNEOUR-BRIGNOGAN-PLAGES	GOULAOUIC	Pascal	Х		
SAINT-FREGANT	GALLIOU	Cécile	X		
SAINT-MEEN	BEAUGENDRE	Louis	Х		
TREGARANTEC	PHELEP	Jean-Louis	Х		

Secrétaire de séance : Pascal KERBOUL

Liste des délibérations examinées en séance du 27/03/2023

OBJET DES DÉLIBÉRATIONS		VOTE				
Ressources Humaines						
Abattoir : création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité		Approbation à l'unanimité				
DSIL 2023 et FONDS VERT						
DSIL 2023 : demande de financement pour le renouvellement du réseau eaux usées de Plounéour- Brignogan-Plages		Approbation à l'unanimité				
FONDS VERT : demande financement pour la réalisation d'un Modecom	11	Approbation à l'unanimité				

Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance sont publiées sur le site internet de la CLCL (https://www.clcl.bzh/conseils-deliberations) et sont communicables sur support papier sur demande.

Art. L.2121-25: Nouvelles dispositions applicables au 1er juillet 2022 – Fonctionnement du conseil communautaire.

Liste affichée au siège de la CLCL le 29/03/2023 et publiée sur le site internet de la CLCL le 29/03/2023.